

# Bréhat

Bulletin d'information municipale de Bréhat

infos

N°43 juillet 2006

## Sommaire

### Editorial

- Parce que, déjà, Bréhat le valait bien

### Environnement

- Le Printemps de l'environnement
- Visite au Smitred de l'école de Bréhat
- Composteurs
- Ordures ménagères : horaires et modalités
- Marquage des poubelles
- Assainissement non collectif

### Centenaire de la loi de 1906 sur les sites

### Conseil d'administration de l'Association des îles du Ponant

### Décès

- L'abbé Menguy
- L'abbé Nicolas

### Départs

- Les gardiens de phares
- Le receveur des postes

### Cimetière

### Horaires de la barge

### Programme de l'été

### Recette

### Numéros utiles

### La commune et internet

### Etat-civil

## Parce que, déjà, Bréhat le valait bien...

Le texte ci-dessous est celui de l'allocution prononcée par le maire, Yvon Colin, lors de l'inauguration de la plaque commémorative de la loi de 1906 sur les sites (voir en pages intérieures).

“

Pour nous, c'est à la fois un honneur et un plaisir que vous ayez choisi de venir commémorer sur notre île, le centenaire de la première loi sur la protection des sites.

Pour vous présenter la commune en quelques mots : Bréhat c'est 315 hectares, 421 habitants en hiver et vingt fois plus dans la journée au plus fort de l'été. Pour les services au public nous disposons d'un médecin et de sapeurs pompiers, d'une mairie, d'une école, d'une poste, d'une maison de retraite et d'un syndicat d'initiative. Nous disposons également des principaux commerces et de plusieurs entreprises artisanales.

L'eau et l'électricité viennent, sous la mer, du continent. Les transports maritimes sont assurés pour les passagers par les vedettes d'une société privée et pour les marchandises par une barge appartenant au Conseil général.

L'île possède une station d'épuration que nous allons changer en 2008. Nous expédions nos ordures sur le continent après les avoir compactées et emballées.

L'archipel de Bréhat est un endroit magnifique qui comprend des sites qui ne le sont pas moins. L'île recèle aussi un patrimoine bâti civil, militaire et religieux à la fois riche et de grande qualité architecturale. Vous en avez vu quelques éléments tout à l'heure.

Nous sommes très attachés au patrimoine qu'il soit naturel ou bâti et ce n'est pas un hasard si nous pouvons en profiter aujourd'hui.

Je voudrais rendre hommage à tous les élus municipaux qui se sont succédé depuis un siècle pour gérer cette commune. Avec beaucoup de bon sens et parfois des mesures très simples ...

De gauche à droite : Messieurs Yvon Colin, maire de Bréhat, Didier Quentin, député, président du Conservatoire du littoral, Bernard Brillet, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Ecologie et du développement durable, Pierre-Henri Maccioni, préfet des Côtes d'Armor.



... comme le refus de vendre des terrains communaux, ils ont protégé notre île.

Nous pouvons nous dire : "c'était plus facile de faire les choses il y a cent ans" et regrettons parfois que davantage n'ait pas été fait. Et puisque dans un siècle nos successeurs se diront probablement la même chose, nous nous devons d'imaginer ce qu'ils aimeront que nous ayons fait aujourd'hui... et tenter de le faire.

Mais il faut être modeste dans nos analyses. Les éléments qui ont pu être perçus comme défigurant nos sites, il y a cent ans, peuvent être aujourd'hui des éléments de patrimoine totalement intégrés... et qui défigureraient le site s'ils étaient démolis.

Dans la protection de nos sites, je voudrais rendre hommage au rôle décisif des services de l'Etat... même si nous ne pouvons pas toujours être d'accord.

En effet, il faut être direct, les contraintes légales et réglementaires sont parfois pesantes et n'apparaissent pas toujours efficaces.

Je souhaiterais que pour nos concitoyens et pour nous-même, élus, elles soient plus claires et plus lisibles. En un mot plus cohérentes. Par exemple, il est parfois difficile de comprendre qu'on ne peut pas modifier l'arrière d'une maison qui ne sera jamais vu que des propriétaires et voir possibles en bord de mer, dans des sites sensibles, au vu et au su de tous, des modifications importantes du bâti qui ne sont pas toujours du meilleur goût.

Bien entendu dans le cas d'infractions, la justice doit être intraitable.

Sensible au charme de la région et du site, le fondateur d'un célèbre groupe de cosmétique, décida de construire en face de Bréhat une propriété à la pointe de l'Arcouest. Et pour pasticher un slogan publicitaire de cette firme, si la loi sur la protection des sites s'est appliquée à Bréhat pour la première fois, il y a un siècle, c'est certainement parce que, déjà, Bréhat le valait bien...

Merci à tous d'être venus à Bréhat aujourd'hui.

”

## Environnement

### Le Printemps de l'environnement les 26 et 27 mai 2006 (Recyclades 2006)

Pour une première, cette manifestation a connu un très vif succès auprès de la population et des visiteurs. Chacun a pu obtenir une réponse aux nombreuses questions qui se posent sur notre île en matière d'environnement, tant

auprès des exposants, qu'au cours des présentations et conférences-débats. Deux entreprises de Bréhat (Bréhat Bâtiment et l'entreprise Daigre) présentaient également des systèmes d'assainissement de la nouvelle

génération.

A noter aussi, la remarquable présentation de Jacques Pottier sur les oiseaux marins de Bréhat.

**Un grand merci à tous !**



*L'association des pêcheurs plaisanciers et bassiers de l'île de Bréhat était représentée par son président Roland Kerjolis qui tenait le stand remarqué de l'association. Le président départemental et le président régional (Claude Jaigu) sont également venus soutenir le président local.*

*Nos remerciements à la famille Janin pour son périple musical de la Bretagne à l'Amérique en passant par l'Irlande.*



*Aurélié, élève ingénieur de l'Ecole des métiers de l'environnement de Bruz (Ille-et-Vilaine), a remis les diplômes récompensant la participation des scolaires au programme Eco-challenge. Les jeunes participants ont sacrifié plusieurs dimanche matins pour travailler sur l'environnement, les déchets, l'air et l'eau.*



Yann-Hervé De Roeck sur le stand conjoint Ceva-Ifrermer. Yann-Hervé nous a expliqué dans sa conférence, que l'avion qui nous survole en faisant des allers et retours, établit les courbes des courants marins autour de Bréhat.

Une grande première pour VivArmor Nature représentée par deux de ses adhérents bréhatins. A côté, le stand de Veolia (Générale des eaux) et de Valorys (l'usine du syndicat intercommunal SMITRED qui traite nos ordures ménagères).



L'école publique de Bréhat nous a présenté ses travaux sur l'environnement. Bravo et merci !

## Visite au Smitred des élèves de l'école de Bréhat

Le 30 mars 2006, les "grands" de l'école de Bréhat, sous la conduite de Magali Quellen, responsable de la communication, ont visité l'incinérateur de Pluzunet (Côtes d'Armor) où sont traités nos déchets. Les enfants ont été impressionnés par le travail des personnes sur la chaîne de tri.



Le composteur c'est comme une 4 CV...on y tient facilement à 6.



Je trie, tu tries, il trie. Le bon réflexe est déjà ancré dans l'esprit des jeunes Bréhatins.



## Composteurs

Des composteurs plastique et bois ont été exposés au Printemps de l'environnement les 26 et 27 mai dernier. Les contacts avec la population ont mis en évidence la nette préférence pour les composteurs en bois traité, qui sont les plus esthétiques. A ce jour, nous avons reçu des options pour une centaine de composteurs de 400 et 800 litres. Le dossier de financement auprès du Conseil général et de l'Ademe est en cours. Après participation de la commune, la part restant à la charge des usagers devrait être de l'ordre de 30 %. Elle devrait donc être comprise entre 25 et 35 euros.

Dans les semaines qui viennent, il sera demandé à chacun de confirmer son option.

L'appel d'offres auprès des constructeurs a été lancé.

Les commandes seront passées après l'été et les premières livraisons pourront être effectuées en mars 2007.

Il est toujours possible de s'inscrire pour réserver un composteur en utilisant le formulaire joint à ce Bréhat Infos.

## Ordures ménagères : rappel des horaires et des modalités de ramassage

**Pendant l'été 2006, le ramassage des ordures ménagères aura lieu,**

Pour l'île Sud moins Krec'h Tarec et le Birlot : lundi, mercredi et vendredi

Pour l'île Nord plus Krec'h Tarec et le Birlot : mardi, jeudi, samedi

Le ramassage des verres et petites ferrailles est assuré

- verres : tous les jeudis pour l'île Sud et l'île Nord

- petites ferrailles : tous les mardis pour l'île Sud et l'île Nord

Les poubelles doivent être mises en bord de route la veille au soir et

ramassées aussitôt après le passage du camion.

Les boîtes de conserve ne doivent pas être enfermées dans des sacs plastiques mis au bord de la route sans considération du jour de ramassage. Elles doivent, la veille de ce jour, être entreposées dans un conteneur (poubelle, bac...) qui peut être facilement vidé par les employés municipaux.

Les verres peuvent aussi être déposés dans les conteneurs situés en bord de route.

## Marquage des poubelles

Votre poubelle comporte un numéro qui vous est propre. Ce n'est pas suffisant. Pour éviter toute perte, n'oubliez pas de la marquer à votre

nom et à celui de votre lieu-dit. Une poubelle a été fournie par habitation. Les poubelles perdues devront être remplacées aux frais de leur titulaire.

## Barge

Les horaires de la barge ont été modifiés pour l'été pour des raisons de sécurité. Les déchargements

s'effectueront principalement soit le matin de bonne heure soit en soirée. Ils sont disponibles en mairie.

## Assainissement non collectif (A.N.C).

### Nouvelles normes. Généralités

**Ce sujet a fait l'objet d'un exposé suivi d'un débat public lors du Printemps de l'Environnement qui s'est tenu à la salle polyvalente le 26 mai dernier et a donné lieu à des échanges intéressants.**

Les maisons non raccordées au tout à l'égout vont voir leur installation d'assainissement contrôlée par des services spécialisés et il va y avoir urgence pour les propriétaires d'une maison qui n'est pas reliée au réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout) à se pencher sur la question. Sur l'île de Bréhat, 480 maisons, sur les 700 que comporte l'île, sont concernées et devront être vérifiées dans un bref délai.

Ceci est important dans la mesure où toute transaction immobilière future devra inclure un certificat de conformité dans l'acte notarial. En outre, toutes les nouvelles demandes de déclarations de travaux et de permis de construire devront prendre en compte la nouvelle réglementation. Celle-ci n'est pas vraiment nouvelle puisqu'elle date du 3 janvier 1992. Elle est définitivement applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 Elle est

actuellement en cours de révision au parlement. Les modifications actuelles en cours de discussion concernent la pollution et les nouvelles directives : pollueur = payeur.

Nous reviendrons ultérieurement sur les détails de cette loi et une note séparée concernant l'assainissement non collectif (maisons non reliées au tout à l'égout) vous parviendra fin juillet dans les colonnes d'un numéro Spécial Environnement de BREV'INFO.

Une réunion d'information est prévue en outre le 9 août prochain à la salle polyvalente à 10 H 30. Elle sera suivie d'un débat et une installation type sera présentée.

Entre-temps, vous pouvez utilement vous pencher dès maintenant sur la fiche d'identité de votre installation car vous devrez fournir ces informations aux contrôleurs lors du diagnostic et aux entreprises :

**Caractéristiques du logement** (usage, nombre de pièces, nombre d'occupants, année de construction, année d'installation, dispositif actuel de l'assainissement)

**Etat des eaux pluviales**, des sources

et des puits sur la parcelle.

**Descriptif du système de pré-traitement actuel** (type et caractéristiques des ouvrages, origine des effluents, accessibilité, profondeur, diamètre, ventilation, état général etc)

**Plan coté** de l'installation avec localisation des bacs dégraisseurs, de la fosse septique, des puisards.

**Niveau d'entretien et de fonctionnement** du pré traitement (date de la dernière vidange, hauteur des boues).

**Type et caractéristiques** du traitement (filière datée de la mise en place, dimensionnement, matériaux, profondeur, accessibilité, fonctionnement)

**Type et caractéristiques** du système de dispersion, puisard, grève, drainage.

Notez que ce diagnostic peut aller jusqu'à une recherche complète avec décapage du terrain si vous n'avez pas les informations requises.

La connaissance des éléments ci-dessus vous permettra de profiter utilement de la réunion du 9 août prochain.

## Jeudi 10 août 2006 à 10h30 - Salle polyvalente

### L'assainissement non collectif

Les réponses aux questions que vous vous posez :

Votre installation est-elle conforme ?  
Quels sont les contrôles à prévoir dans les 2 ans ?

Quels sont les organismes de contrôle ?

Quels sont les travaux que vous allez devoir réaliser ?

Quel en sera le coût ?

Les personnes ayant une bonne connaissance de l'assainissement non collectif sont invitées à l'animation des débats et à se faire connaître : Contact : René BOUÉ - Téléphone : 06 07 84 33 33 et courriel : reneboue@wanadoo.fr

## Commune

### Centenaire de la loi de 1906 sur les sites



Le 18 mai 2006, une plaque commémorative de la loi de 1906 sur la protection des sites a été dévoilée près du Port-Clos, en présence notamment de messieurs Bernard Brillet, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Ecologie et du développement durable, Didier Quentin, député, vice-président du Conseil général de la Charente-Maritime et président du Conservatoire du littoral, Pierre-Henry Maccioni des Côtes d'Armor et Yvon Colin, maire de Bréhat. Des conseillers régionaux et généraux (dont Yves Le Roux de Lézardrieux), les maires de Paimpol, Ploubazlanec et Perros-Guirec, de nombreux représentants du ministère de l'Ecologie et du développement durable (en séminaire annuel à l'abbaye de Beauport, à Paimpol) du Conservatoire du littoral et du Conseil d'Etat ainsi que les membres du conseil municipal de Bréhat étaient également présents.

Le ministre de l'Ecologie et du développement durable, madame Nelly Ollin, qui devait initialement présider cette cérémonie, était retenue à Paris en raison de l'examen du projet de loi sur l'eau. Pour l'anecdote, la plaque (heureusement différente de la plaque principale) indiquant le passage du ministre avait même déjà été apposée...

Pourquoi le ministère de l'Ecologie et du développement durable avait-il choisi d'organiser à Bréhat une commémoration du centenaire de la loi de 1906 sur la protection des sites et d'y apposer une

plaque ? Tout simplement parce que notre commune avait été, le 13 juillet 1907, à l'initiative de son conseil municipal, la première commune de France où la loi de 1906 a été appliquée. Ensuite, progressivement de 1907 à 1980, c'est l'ensemble du territoire de l'archipel de Bréhat qui a été classé parmi "les sites et monuments remarquables naturels de caractéristiques artistiques" ou inscrit à l'inventaire des sites. Aujourd'hui 75 % de l'île Nord et 20 % de l'île Sud sont classés (protection la plus forte), le reste de l'archipel étant simplement inscrit (protection moins forte). Depuis la loi Littoral de janvier 1986, 160 hectares (55 % de la commune) et l'ensemble du domaine public maritime sont classés en espace remarquables.

La matinée avait débuté par une promenade du Port-Clos jusqu'à la chapelle St Michel où les participants avaient pu admirer l'archipel et les représentants du ministère évoquer les infractions à la législation sur la protection des sites dans l'archipel. Ensuite, ils avaient regagné, en passant par le Bourg, le lieu où est installée la plaque commémorative, au Port-Clos. Après le discours d'Yvon Colin maire (voir en page une), la présentation de l'histoire de l'archipel bréhatin par Jean-Luc Le Pache, premier adjoint et l'allocution du préfet des Côtes d'Armor, la plaque était dévoilée par les personnalités présentes.



## Conseil d'administration de l'Association des îles du Ponant

Le 16 et le 17 juin, s'est tenu à Bréhat le conseil d'administration de l'AIP (l'association des îles du Ponant).

Cette association, fondée en 1971, regroupe 15 îles de la Manche et de l'Atlantique, de Chausey à l'île d'Aix. Bréhat en fait partie depuis l'origine. Elle a pour objet de prendre toutes

dispositions utiles pour lutter contre les handicaps communs ou spécifiques aux îles du Ponant. Elle se fixe l'objectif d'assurer la promotion économique, sociale et culturelle de leurs habitants tout en concourant à la protection de l'environnement insulaire. Son conseil d'administration regroupe

essentiellement les maires et conseillers généraux de ces îles. Il est présidé par Jean-Yves Bannet, maire de Locmaria (Belle-Ile).

À Bréhat, les travaux ont essentiellement porté sur la question du logement qui est un problème crucial pour toutes les îles. Maître Maurey, notaire, est venu présenter les travaux qu'il a réalisés à la demande de l'association, à la suite d'une proposition de la commune de Bréhat. Il s'avère qu'il est très difficile de concilier l'accession à la propriété sur des terrains communaux pour les résidents principaux tout en interdisant la transformation ultérieure en résidence secondaire.

Les participants, accueillis par le maire Yvon Colin et des membres du conseil municipal ont également pu découvrir, sous un soleil radieux, l'île et les réalisations communales.



## Décès

### L'abbé Menguy



*Monsieur Joseph Menguy a bien voulu rédiger pour Bréhat Infos cet hommage au Père Menguy.*

Pour beaucoup de Bréhatins, c'est un ami qui

nous a quittés le 19 février dernier.

Le "Père Menguy" comme beaucoup l'appelaient était né le 8 avril 1923 à Plourivo dans une famille modeste, et était fils unique. Son père était décédé quand il était en bas âge et il fut élevé par sa mère seule.

Ordonné prêtre en juillet 1946, Louis Menguy fut d'abord directeur d'école à Plourhan, puis fut nommé vicaire à Guingamp en 1948 où il resta jusqu'en 1961. Nombre de jeunes Guingampais de l'époque se souviennent encore de ce prêtre serviable et accueillant qui anima et dirigea la colonie de Landrellec, particulièrement réputée dans la région du Trégor.

Après Plounevez-Moedec, Quemper-Guezennec, Pontrieux, le père Menguy prit la charge de curé de Lannion en 1977 et la garda jusqu'en 1986, à une période où Lannion connaissait

de grandes mutations économiques et sociologiques. Ce fut pour lui une tâche pastorale exaltante mais lourde. Il finit par la trouver trop pesante. Avec une grande humilité, il demanda à en être déchargé.

Ce furent alors, pour lui, quatorze années lumineuses de 1986 à 2000 quand il devint recteur de Bréhat, le dernier ! et qu'il put se livrer au fleurissement de la petite cour du presbytère, à ses recherches historiques et au service de tous les Bréhatins, petits ou grands, riches ou pauvres.

Nul n'oubliera ses chroniques dans le Courlis, sa parole simple pour expliquer les choses compliquées et enfin son souci d'entrer dans le détail des événements historiques et d'en situer les raisons. Louis Menguy, à travers le Courlis, était devenu le lien entre la population bréhatine permanente et les résidents d'été.

Septembre 2000, sa santé se dégradant de plus en plus, Louis Menguy partit en retraite à Tréguier. Son état ne l'empêcha pas cependant de poursuivre ses travaux historiques et de suivre à la trace saint Yves et saint Tugdual au pays de Tréguier.

Mais sa santé déclinait et, semble-t-il, il s'y résignait. De palier en palier, et

d'hospitalisation en hospitalisation, il allait vers la mort, sereinement.

Louis Menguy a retrouvé définitivement Plourivo, pays de son enfance, le 22 février. C'est à l'ami que nous disons, avec tristesse : "Kenavo" et encore merci.

### L'abbé Yves Nicolas

L'abbé Yves Nicolas, qui avait été le recteur de Bréhat pendant trois ans, de 1976 à 1979 est décédé au début du mois de juin 2006. Comme le fut plus tard l'abbé Menguy, l'abbé Nicolas était apprécié de tous les Bréhatins.

Il fut à l'initiative d'un groupe de danses bretonnes, les Golo Robin et organisa des festoù noz et des parties de football pour les jeunes.



Cliché Robert Flamant

## Les gardiens de phares Yvonne et Claude Tollari

*Yvonne et Claude Tollari et le phare du Rosédo :  
une histoire de trente ans s'achève*

La construction du phare du Rosédo date de 1860. Il a été occupé et détruit par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale. Sa reconstruction a été réalisée en 1947. Jusqu'à cette période, il fonctionnait au pétrole, puis dans les années 1950, il a été électrifié.

Claude a suivi le cursus de l'Ecole des phares à St-Nazaire. Il a été pendant cinq ans en fonction au phare du Herpin, à la sortie du Mont St Michel dans la baie de Cancale, avant d'être nommé à Bréhat, au phare du Rosédo.

Il a été secondé par sa femme Yvonne, gardienne de phare auxiliaire.

Leur rôle a été de veiller au bon fonctionnement des

feux, à leur entretien et celui du phare « d'éclairer la côte » en fonction de sa configuration.

Au début d'une telle carrière, il était habituel d'être nommé sur un phare en mer et en fin de carrière sur un phare à terre. L'île est un moyen terme.

Il n'y a plus de formation spécifique de gardien de phare. Il reste néanmoins des gardiens au cap Fréhel et à l'île aux

Moines, en poste jusqu'à leur retraite. Les phares sont maintenant automatisés. C'est un personnel technique compétent qui les surveille, par télé-contrôle depuis le parc de Lézardrieux (Phares et balises) et qui se rend sur place en cas de problème ou pour le suivi.

Les contraintes liées à la fonction de gardien de phare sont nombreuses : la vie de famille extérieure est mise en pointillé, il n'y a pas beaucoup de souplesse (pour l'organisation des congés, il faut bien sûr trouver un remplaçant...) et c'est une vie statique. Mais Yvonne et Claude ont apprécié par-dessus tout leur cadre de vie et la vie saine que l'on peut mener à Bréhat.

Ils ont le projet de s'installer pas très loin, avec l'île à portée de vue, à Ploubazlanec. Mais Yvonne n'étant pas, elle, titulaire et n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, attend que l'administration statue sur sa situation : restera ou ne restera pas au phare du Rosédo ? A suivre...

Nous leur souhaitons une très heureuse retraite et leur disons à très bientôt.

Bon vent !

A tous,  
à Bréhat,

*Monsieur le Maire nous a gentiment laissés utiliser le Bréhat Infos pour vous saluer tous à l'occasion de notre départ de l'île. Nous avons passé trente années à Bréhat et nous y reviendrons certainement (Oh ! Au moins...une fois par semaine, nous ne partons pas loin !). Et comme nous sommes « un peu écolo sur les bords », nous avons offert à la commune et donc à tous, un panneau pour demander aux visiteurs de laisser l'île propre comme nous aimerions la retrouver pendant nos ballades.*

Salut à tous.

Yvonne et Claude Tollari du 1<sup>er</sup> avril 1976 à fin juin 2006.

La commune a trouvé ce panneau si intéressant qu'elle en a commandé ensuite de nombreux autres que vous pouvez voir à plusieurs endroits de l'île à côté d'un plan de l'île.



## Programme de l'été

Communiqué par le Comité des fêtes en fonction des informations disponibles au moment de son établissement. Il peut donc être incomplet ou soumis à modification.

20 juillet	Fest-noz avec le groupe Yao. Salle polyvalente. Avec le Comité des fêtes.
23 juillet	Musiques et voiles de Plérin. Eglise.
23 juillet	Kermesse du Comité de jumelage. Vente de gâteaux, dégustation de vin d'Alsace et d'huîtres de Bréhat, vente d'agapanthes.
1er août	Concert du groupe Mervili. Organisé par le Comité des fêtes. Eglise.
3 août	Concert de musiques de Bretagne avec les chanteurs Yves Castel et Annaïg Le Gorju (sonioù et gwerziou) et les sonneurs Baron et Anneix (bombarde, biniou et chants). Eglise.
5 août	Ensemble Euterpe de Mulhouse. Ensemble qui chante l'Europe du 20 <sup>ème</sup> siècle et qui se produit partout en France et dans de nombreux pays. Eglise.
7 août	4 <sup>ème</sup> vide grenier du Comité des fêtes. Terrain des sports.
9 août	Concert de harpe celtique avec Tristan Le Govic. Créations et arrangements de l'auteur. Eglise.
12 août	Souliko. Auteur, compositeur et interprète d'origine géorgienne, Souliko chante en français pour la protection de l'enfance et de la nature et pour la paix dans le monde. Eglise.
15 août	Kermesse paroissiale.
16 août	Ensemble Thersis avec Léonid Karev à l'orgue et à la direction artistique, Dominique Vuillemin au violon, Odile Vergez à la clarinette et Antoine Baudoin au hautbois. Eglise.
17 août	Fest-noz avec le groupe Mervili avec le Comité des fêtes. Salle polyvalente.

Voir aussi par ailleurs, sur le site [kerano.com](http://kerano.com), les spectacles proposés par le Petit théâtre de Kéranou

## La commune et Internet

La commune dispose d'un site internet destiné à l'information des habitants et résidents.

Son adresse : [iledebrehat.fr](http://iledebrehat.fr) ou [ile-de-brehat.fr](http://ile-de-brehat.fr). Outre des informations pratiques (horaires et tarifs municipaux, réglementation sur les feux et le bruit...) vous y trouverez les procès verbaux intégraux des séances de conseil municipal dès leur approbation. Et bien sûr les derniers numéros de Bréhat Infos.

Si vous souhaitez être averti par courriel de la parution du prochain numéro de Bréhat Infos et de sa disponibilité sur le site de la commune, envoyez un message en ce sens à : [mairie-ile.de.brehat@wanadoo.fr](mailto:mairie-ile.de.brehat@wanadoo.fr)

## Cimetière

La commune lance une dernière recherche concernant certaines tombes des cimetières, signalées par un panneau "demande de renseignements".

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en mairie le plus rapidement possible afin de régulariser les actes.

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2006, les tombes non régularisées reviendront de droit à la commune.

## Recette

### Galettes bréhatines

**Pour six personnes : deux cent cinquante grammes de farine, douze pommes de terre (grosse Bintje), un oeuf, trois cuillerées à soupe de lait, soixante quinze grammes de beurre, sel, poivre).**

Faites cuire les pommes de terre en robe des champs, épluchez les et passez-les en purée. Mélangez avec la farine, salez et poivrez. Diviser cette "pâte" en boules et aplatissez-les pour obtenir des galettes (10 ou 12 cm de diamètre). Battez l'oeuf avec le lait et passez chaque galette dans ce mélange. Mettez une noix de beurre dans une poêle spacieuse, faites-y dorer les galettes (par plusieurs fournées, si besoin est, en gardant celles qui sont cuites dans un four doux). Présentez les galettes avec une noix de beurre sur chacune.

## Bibliothèque

**Horaires :**

**De septembre à juin :**

le mercredi matin de 11h à 12h

**En juillet et août :**

le lundi soir de 17h30 à 19h

le vendredi matin de 10h à 12h

ainsi que le mercredi matin

de 10h30 à 12h

pour "L'histoire du conte"

## Numéros utiles

**SAMU 15**

**POMPIERS 18**

**POLICE 17**

**APPEL URGENCE EUROPEEN**

(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus) **112**

**CENTRE ANTI-POISONS**

RENNES **02 99 59 22 22**

**Mairie** **02 96 20 00 36**

Télécopie **02 96 20 01 92**

**Médecin Bréhat** **02 96 20 09 51**

Dr Cao-Thian

**Police Bréhat** **06 76 86 78 19**

Eric Grison

**Gendarmerie**

Bréhat (été) **02 96 20 04 21**

Paimpol **02 96 20 80 17**

**Petit train** **06 86 77 85 46**

**routier** **02 96 20 04 06**

## Etat-Civil

### Naissances

Camille ROBRIQUET  
22 avril 2006

Bruno MONFORT  
et Gwénaëlle, Lucie, Yvonne LOYER  
3 juin 2006

### Mariages

Song Ki CAO-THIAN  
et Thi Phuong Nha NGUYEN  
22 avril 2006

### Décès

Laurent, Michel LAFOUX  
5 février 2006

Paul, Marie JACOB  
28 février 2006

Rémy ALLAIN  
11 avril 2006

Charles PRIGENT  
30 juin 2006

Le docteur Song Ki CAO-THIAN est le médecin de notre île et son épouse s'occupe de la pro-pharmacie.

C'est la première fois, depuis fort longtemps, que le médecin en exercice sur l'île s'y marie.

L'événement méritait d'être relevé et salué.

## Départ

### Le receveur des postes : Jean-Marc Melou

Dans le cadre d'une modification des services de La Poste, Jean-Marc Melou, receveur, a quitté récemment ses fonctions, qu'il occupait depuis quatre ans et demi au bureau de poste de Bréhat. A cette occasion, la commune a tenu à le remercier pour le travail effectué sur l'île.



**Directeur de la publication :**

Yvon COLIN, maire  
[Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr](mailto:Mairie-ile.de.Brehat@wanadoo.fr)

**Coordonnateur :**

Jean-Luc LE PACHE, adjoint  
[jean-luc.le-pache@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.le-pache@wanadoo.fr)

**Réalisation :**

J'imprime  
Impasse des Longs Réages  
22194 Plérin  
Tél : 02 96 58 02 03